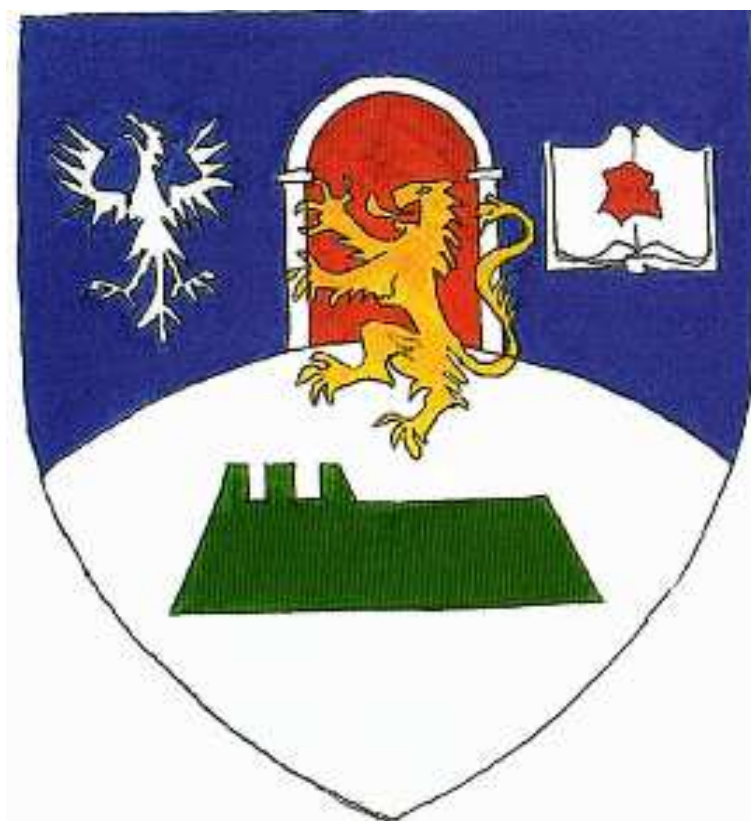


Grâce aux connaissances et au talent de Monsieur Alain DE LA VILLE, et à l'occasion de la Félibrée, notre Commune s'est dotée de son blason.



Le blason, issu de l'art héraldique (XII^{ème} siècle), est un signe de reconnaissance dont les motifs les plus fréquents sont les fleurs de lys (attachement au royaume de France), et les animaux comme le lion ou le léopard, qui sont destinés à impressionner. Seules les couleurs rouge (« gueule »), bleu (« azur »), vert (« sinople »), noir (« sable »), violet (« pourpre »), jaune (« or ») et argent (garde son nom)...peuvent apparaître sur un blason.

Ce que nous précise l'auteur...

« Coupé ployé :

- au 1 d'azur, chargé d'une arche posée sur 2 colonnes le tout d'argent¹, habitée de gueules, accostée à **dextre** d'une aigle d'argent², et à **senestre**, d'un livre ouvert de même, marqué d'une pierre de gueules³.
- au 2 d'argent, chargé en pointe d'un tertre de sinople donjonné à **dextre**⁴ Au lion d'or brochant en cœur. »

¹ Evocation de l'Eglise de Grésignac en ruine.

² Emblème de Saint Jean, patron de cette ancienne Eglise.

³ Symbolise Saint Etienne, patron de l'Eglise actuelle, évangéliste (le livre) mort lapidé (la pierre).

⁴ Symbolise la motte féodale.

⁵ Meuble rappelant la famille de Lageard, seigneurs de Grésignac qui porte « d'azur au lion d'or », ou « d'azur, au lion d'argent armé et lampassé de gueules, cantonné à senestre d'un croissant de lune montante. d'argent »

(Dextre = côté gauche – Senestre = côté droit)